



**AVIS DE RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation auront lieu, au titre de l'année 2018, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.
Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 21 mars 2018, le nombre total de postes à pourvoir au niveau national est de 184.

Au titre de l'Université de Montpellier, le nombre de postes à pourvoir est fixé à 6.

Etablissement : Université de Montpellier		
BAP	EMPLOI-TYPE	Nombres de postes
F	Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales	1
G	Jardinier-nière	1
G	Opérateur-trice logistique	1
J	Adjoint-e en gestion administrative	3

Les candidats doivent établir **un dossier** de candidature **par emploi-type** comportant :

- une **lettre de candidature**
- un **curriculum vitae détaillé** indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'Université de Montpellier.

La date d'ouverture de la campagne de recrutement est fixée au **5 avril 2018**
et la date **limite d'envoi des dossiers de candidature** au **4 mai 2018** (*le cachet de la poste faisant foi*)

Attention : tout dossier déposé en mains propres, renvoyé en courrier interne, adressé par courriel ou par toute autre voie électronique sera refusé.

Les dossiers de candidature doivent être adressés uniquement par voie postale et en recommandé simple à :

Université de Montpellier
DRH -Service recrutement, formation et accompagnement – CC 441
163 rue Auguste Broussonnet
34090 Montpellier

NB : *seul un envoi en recommandé permet d'attester du respect de la date limite d'inscription en cas de contestation*

Les candidats doivent remplir autant de dossiers de candidature que d'emplois type.

Le Président de l'Université de Montpellier arrête la création des commissions ~~de sélection~~ chargées d'examiner les candidatures. Chaque commission est composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celles ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir.

Les commissions examinent les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, chaque commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les auditions des candidats se dérouleront courant mai / juin 2018